



# Compte- rendu

Conseil  
d'Orientation



Belval, 15 mars 2017



# COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ORIENTATION DU 15 MARS 2017\*

\*Document non encore officiellement validé. Il sera validé lors de la prochaine réunion du Conseil d'orientation.

En ouverture de la séance, **Marie-Josée VIDAL**, Conseillère de Gouvernement et représentante du ministère luxembourgeois François BAUSCH, président du GECT Alzette Belval, souhaite la bienvenue sur le territoire du GECT. Elle souligne également que la MOT est un partenaire important et stratégique pour le gouvernement du Grand-duché. Le renforcement des relations qui a eu lieu en 2015 avec la présidence du Luxembourg du Conseil et le lancement du groupe de travail intergouvernemental dont la MOT assure le secrétariat ont amené le Luxembourg à passer du statut d'adhérent à celui de subventionneur à partir de cette année.

**Michel DELEBARRE** remercie **Marie-Josée VIDAL** et le GECT Alzette Belval pour l'accueil de l'Assemblée générale de la MOT des 15 et 16 mars, et se réjouit quant à la collaboration entre la MOT et le Grand-duché. Il salue les membres et élus présents.

## VALIDATION DU COMPTE-RENDU 16 NOVEMBRE 2016

Le président **Michel DELEBARRE** présente le compte-rendu du Conseil d'orientation du 16 novembre 2016, adopté à l'unanimité.

## INFORMATION SUR LA VIE DE L'ASSOCIATION

**Silvia GOBERT-KECKEIS**, responsable de la vie du réseau et des politiques européennes à la MOT, présente la carte actualisée des membres et indique que la MOT compte à ce jour 68 adhérents « personnes morales » et 6 adhérents « personnes physiques ». Le dernier adhérent ayant rejoint le réseau est Ardenne-Métropole qui fait partie du réseau depuis ce jour.

**Jean PEYRONY**, directeur général de la MOT, précise que la conférence annuelle se tiendra cette année non pas dans le cadre de son Assemblée générale, mais les 30 novembre et 1<sup>er</sup> décembre 2017 au Comité des Régions à Bruxelles, et sera l'occasion de célébrer les 20 ans de la MOT. L'objectif sera de dresser le bilan des 20 ans d'activités de la MOT et de mettre en lumière les grands enjeux à venir tout en y associant les membres du réseau. Un groupe de travail pour préparer cet événement (rédaction d'une brochure et d'une position stratégique) a été mis en place et s'est réuni une première fois en janvier dernier à Paris.

## PARTENARIAT AVEC LES MINISTÈRES ET MEMBRES FONDATEURS

### Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (CGET)

**Jean-Christophe BAUDOIN**, directeur des stratégies territoriales du CGET, informe que la MOT contribue à donner une vision plus internationale et européenne à la politique d'aménagement. Le soutien du CGET auprès de la MOT est réaffirmé.

### Ministère des Affaires étrangères et du Développement international

**Bertrand FORT**, délégué pour l'action extérieure des collectivités territoriales du Ministère des Affaires étrangères et du Développement international, revient sur la publication par le ministère du Livre Blanc « Diplomatie et Territoires » visant à renforcer l'action internationale des collectivités territoriales. Ce document fait le point sur l'ensemble du partenariat entre l'Etat français et les collectivités territoriales sur l'action internationale de ces dernières. Pour la première fois, le livre

blanc affirme la nécessité d'une stratégie transfrontalière de la France qui doit être déclinée frontière par frontière et sujet par sujet. L'approche de la MOT de partir des obstacles pour trouver des solutions est celle qui est adoptée par le ministère.

**Maxime LEFEBVRE**, ambassadeur pour les commissions intergouvernementales, la coopération et les questions frontalières, rappelle le rôle charnière joué par le ministère entre d'une part les relations bilatérales de la France avec différents Etats partenaires et d'autre part les collectivités territoriales françaises.

### Ministère de l'Intérieur

**Damien FERAILLE**, chargé de mission affaires européennes à la direction générale des collectivités locales du Ministère de l'Intérieur, rappelle le rôle de son service qui est d'accompagner les secrétariats généraux aux affaires régionales dans l'instruction des projets de structures transfrontalières par les élus locaux et les collectivités territoriales, et d'apporter une expertise juridique.

### Caisse des Dépôts

**Arnaud DAUDAL**, responsable des partenariats, réaffirme le soutien de la Caisse des Dépôts à la MOT. Le souhait est de favoriser des échanges réciproques entre directions régionales de la Caisse des Dépôts et la MOT autour de projets structurants. Dans cette optique, **Olivier DENERT**, secrétaire général de la MOT, est intervenu devant le nouveau réseau des référents des affaires régionales.

**Patrick de RUGERIIS**, directeur régional adjoint Grand Est, délégation Lorraine, attire l'attention sur le fait que la région Grand Est, suite à la loi NOTRe, s'est structurée autour de trois entités qui ne faisaient pas de la coopération transfrontalière une priorité. Aujourd'hui, la structuration de la direction régionale Grand Est s'appuie sur les opportunités offertes par 740 kilomètres de frontières, avec la création des référents des affaires régionales au sein de la direction régionale destiné à densifier et structurer l'action de la Caisse des Dépôts. Cette ambition se décline autour de quatre transitions : démographique, territoriale, environnementale et numérique.

### Grand-Duché de Luxembourg

**Marie-Josée VIDAL**, rappelle que la MOT, au-delà du partenariat sur le nouvel outil juridique Convention transfrontalière (ECBC) dans le cadre du Groupe de travail intergouvernemental sur les solutions innovantes aux obstacles transfrontaliers, est également un soutien important en matière d'observation territoriale transfrontalière. Malgré plusieurs années de coopération, il est difficile d'avoir des bases de données statistiques ou géographiques fiables, et l'action de la MOT dans ce domaine est très importante.

## COMMUNICATION ET ANIMATION DU RESEAU

---

### Communication

**Silvia GOBERT-KECKEIS**, présente les différents outils de communication de la MOT :

- la newsletter diffusée à 6300 contacts en français et en anglais dans toute l'Europe donne la parole aux territoires et aux adhérents,
- les nouvelles plaquettes, principales et secondaires de la MOT, qui sont parues début 2017, et qui présentent les enjeux généraux de la coopération transfrontalière, selon 3 niveaux : le niveau local, le niveau national et le niveau européen, pour ensuite décliner les actions de la MOT selon chaque niveau,
- le portail documentaire qui propose plus de 4000 documents (spécialisés sur le transfrontalier) dont plus de 1700 téléchargeables en ligne pour les adhérents ainsi que pour les étudiants et les chercheurs.

## Animation du réseau

**Silvia GOBERT-KECKEIS**, poursuit en rappelant que les instances font partie de la vie du réseau. La plateforme des techniciens a été mise en place pour favoriser une stratégie plus « bottom-up » et elle se réunit désormais deux fois par an. Par ailleurs, un groupe de travail pour les 20 ans de la MOT a été mis en place et s'est réuni pour la première fois au mois de janvier. Tous les documents concernant cette réunion sont disponibles sur le site internet de la MOT (Espace membres).

**Alexandra LAFONT**, chargée de mission à la MOT, présente l'avancement dans la mise en place d'un forum en ligne réservé aux membres. Elle rappelle ses objectifs : faciliter les échanges directs entre les membres, identifier les besoins et obstacles à la coopération sur les territoires, travailler à leur résolution (par le biais de fiches « Obstacle/solution » et « Bonnes pratiques »), et à leur relais « bottom-up » lorsque ce sera nécessaire. La commande pour la réalisation technique du forum a été passée auprès d'un prestataire informatique et la rédaction des fiches obstacles déjà identifiés et relayés par des membres du réseau a également commencé.

## Services aux membres du réseau – les « bons-à-tirer » (BAT)

**Silvia GOBERT-KECKEIS**, rappelle le principe des « bons-à-tirer » qui permettent aux adhérents de bénéficier d'une journée de travail annuelle de la part de l'équipe de la MOT. A ce jour, 100 BAT ont été réalisés par l'équipe de la MOT. Deux grands types d'intervention sont généralement réalisés : la rédaction de notes sur un sujet précis (note ensuite mise à disposition de tous les adhérents sur l'Espace membres) ou l'intervention lors d'un événement.

## ASSISTANCE ET ETUDES

---

**Olivier DENERT** rappelle en introduction que la réalisation d'études permet de parfaire l'ingénierie technique de la MOT, qui peut être réinjectée dans de nouvelles expertises au bénéfice de tous les adhérents. 2016 a été une année très riche pour les études.

### Étude 1 – Étude sur les enjeux transfrontaliers dans les espaces de montagne en France métropolitaine

**Jean-Christophe BAUDOIN**, présente l'étude commanditée par la CGET à la MOT en lien avec la Loi « Montagne » adoptée par le Parlement. Cette étude porte sur l'analyse des dynamiques transfrontalières à l'œuvre au sein de quatre massifs impliquant des frontières françaises : les Alpes, le massif jurassien, les Pyrénées et le massif vosgien.

### Étude 2 – Mission d'accompagnement pour la prise en compte des enjeux transfrontaliers des Métropoles frontalières

**Olivier DENERT** indique qu'une autre étude permet d'accompagner le CGET afin d'étudier la spécificité de trois métropoles frontalières (Lille, Strasbourg et Nice) et la valorisation de leur positionnement transfrontalier, européen et international par les dispositifs issus de la loi MAPTAM. Une comparaison a été faite avec Bâle et Genève, métropoles frontalières suisses, ainsi qu'avec les « Metropolregionen » allemandes.

**Jean-Christophe BAUDOIN**, rappelle qu'il s'agit d'une priorité pour l'Etat et les métropoles que d'affirmer leurs fonctions métropolitaines dans le cadre du pacte Etat-Métropole qui est une des dimensions de l'innovation dans la coopération transfrontalière.

### Étude 3 – Accompagnement de la Métropole européenne de Lille (MEL) concernant une délibération du Conseil métropolitain portant sur le Schéma de coopération transfrontalière (SCT)

**Dany MACKOWIAK**, directeur général adjoint de la MEL, indique qu'il est important pour la MEL de veiller à la coordination du versant français via le schéma de cohérence territoriale et que ce projet profite de l'agenda d'élaboration du SRADET dont il permettra de compléter l'aspect transfrontalier.

#### Étude 4 – Élaboration d'un « policy paper » sur la plus-value de la coopération transfrontalière Luxembourg

**Marie-Josée VIDAL**, présente ce travail commandité par le Ministère du Développement durable et des Infrastructures du Grand-Duché de Luxembourg, lui-même mandaté par la Grande Région, qui a consisté à rédiger un « policy paper » démontrant les avantages à coopérer et les désavantages à ne pas le faire.

#### Étude 5 – Mission d'appui à la réalisation du Schéma de Développement territorial de la Grande Région

**Marie-Josée VIDAL** présente cette étude en voie d'achèvement qui a été commanditée par le Ministère du Développement durable et des Infrastructures, Département de l'aménagement du territoire, du Luxembourg, agissant pour le compte des différentes instances du Sommet de la Grande Région. Elle a été réalisée par un partenariat associant plusieurs agences d'urbanisme de la MOT et une université. Elle a porté sur l'analyse des documents de planification de la Grande Région et a permis d'interroger de nombreux acteurs territoriaux. Le schéma devrait voir le jour fin 2018 et la MOT sera à nouveau impliquée dans sa finalisation. **Olivier DENERT**, salue la présence de l'Agence Développement durable Lorraine Nord (AGAPE), qui a joué un rôle important dans la réalisation de cette étude.

#### Étude 6 – Mission d'accompagnement pour la mise en place d'un projet « éco bonus » mobilité à la frontière avec le Luxembourg

**Alexandra LAFONT** présente cette étude réalisée pour EGIS, filiale de la Caisse des Dépôts. Elle a consisté à expertiser la situation de la mobilité et des transports entre le Sillon lorrain et le Luxembourg, et à apporter un appui opérationnel dans la prise de contact avec les autorités luxembourgeoises s'agissant du concept d'« éco bonus » mobilité au Luxembourg (système de bonus incitant les usagers à ne pas prendre leur voiture). **Olivier DENERT**, note que malgré l'aspect très innovant de ce projet au niveau des nouvelles technologies, on se heurte à de nombreux obstacles en lien avec la fiscalité ou la confidentialité, notamment pour les plaques d'immatriculation qui sont censées être filmées dans ce type de dispositif.

#### Étude 7 – Mission d'étude économique du territoire et d'élaboration d'une stratégie d'intervention économique à l'échelle du PETR du Pays de Saint-Louis et des Trois Frontières

**Olivier DENERT** évoque cette étude menée par le Cabinet Acadie où la MOT intervient en appui. Elle vise à élaborer une stratégie d'intervention économique adaptée au territoire du PETR (Pôle d'Équilibre Territorial et Rural) du Pays de Saint-Louis et des Trois Frontières.

#### Étude 8 – Liaisons maritimes hivernales de fret et de passagers entre la Corse et la Sardaigne

**Petia TZVETANOVA**, experte juridique à la MOT, rappelle les objectifs de cette étude menée pour la Collectivité territoriale de Corse (CTC). Elle a consisté en un appui technique et juridique à la mise en place de liaisons maritimes hivernales entre la Corse et la Sardaigne. Les solutions techniques ont été trouvées, mais le Gouvernement italien n'a pas donné suite à la possibilité d'une convention de coopération.

#### Étude 9 – Accompagnement technique à la mise en place de la première assemblée du Groupement européen de coopération territoriale Parc marin international des Bouches de Bonifacio (GECT PMIBB)

**Petia TZVETANOVA** précise que cette étude, réalisée pour le compte de l'Office de l'Environnement de la Corse (OEC), consiste à assister les représentants de l'Assemblée des membres du GECT PMIBB lors de leur première assemblée, dans la définition et la rédaction des différentes pièces administratives, conformément au droit italien, nécessaires au démarrage des activités du GECT. Actuellement l'avancée dépend de la prise de contact avec le nouveau

directeur de l'OEC.

### Étude 10 – Emploi transfrontalier Aquitaine-Euskadi : diagnostic et solutions

**Olivier DENERT** indique que cette étude en cours, réalisée pour le compte de l'Eurorégion Aquitaine-Euskadi, est une demande inédite sur les questions d'intégration de l'emploi transfrontalier entre le Pays Basque, la Navarre et la région Nouvelle-Aquitaine.

### Étude 11 – Étude concernant la gestion et l'exploitation d'un bac assurant la liaison internationale entre Saint Laurent du Maroni (Guyane) et Albina (Suriname)

**Petia TZVETANOVA** indique que cette étude en cours, menée pour la Collectivité territoriale de Guyane (CTG), porte sur les aspects juridiques de la gestion et de l'exploitation du bac. L'accord nécessaire à la poursuite des travaux est en cours de signature.

### Étude 12 – Mission d'accompagnement pour le développement de coopération transfrontalière en Afrique centrale

**Olivier DENERT** présente cette étude menée actuellement pour l'Association Internationale des Maires Francophones (AIMF). Elle consiste à réaliser un diagnostic de la coopération transfrontalière dans les pays d'Afrique centrale. Trois phases ont été définies : l'analyse des données disponibles ; l'organisation d'un atelier au printemps à Brazzaville avec les représentants des États et les partenaires techniques en présence de la maire de Paris présidente de l'AIMF ; la rédaction d'un plaidoyer en faveur du développement de la coopération transfrontalière en Afrique centrale.

### Étude 13 – Les agglomérations transfrontalières face au changement climatique en Afrique de l'Ouest

**Alexandre LAFONT**, explique que la MOT va travailler dans le cadre du programme de travail partenarial de l'OCDE (Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest) sur la question du changement climatique et de la résilience des agglomérations transfrontalières Ouest-africaines. Un guide pratique sera élaboré, il contiendra un diagnostic des leviers juridiques, financiers et de gouvernance pour les projets transfrontaliers, des études de cas d'agglomérations touchées par différents risques, et un « benchmark » avec des collectivités européennes qui traitent des questions d'adaptation et de résilience.

## ACTIVITES EUROPEENNES ET INTERNATIONALES

---

### Contacts avec les institutions européennes

#### Comité des Régions

**Alexandra LAFONT** présente la conférence, co-organisée par la MOT et le Comité des Régions, sur le thème de la gestion transfrontalière des catastrophes naturelles qui a eu lieu le 3 février dernier à Bruxelles. Le but était de valoriser des cas concrets de gestion transfrontalière de catastrophes naturelles. La MOT encourage l'utilisation de l'approche multiniveaux pour l'identification et la résolution des obstacles existants. Plus de 60 personnes étaient réunies à cette conférence.

#### Parlement européen

**Jean PEYRONY** rappelle la participation de la MOT au groupe de travail sur la coopération transfrontalière du Parlement européen présidé par Anne SANDER, député européen et vice-présidente de la MOT. La dernière réunion a eu lieu le 1er mars 2017 sur le thème de la levée des obstacles à la coopération transfrontalière. La présidente de la commission REGI du Parlement européen, Iskra MIHAYLOVA, a présenté son rapport sur la coopération, **Jean**

**PEYRONY** a présenté les résultats des travaux du groupe intergouvernemental (voir ci-après) et la DG REGIO de la Commission européenne, l'avancée de sa revue transfrontalière. La thématique de la coopération transfrontalière et la question des obstacles deviennent réellement visibles à Bruxelles.

### Groupe de travail intergouvernemental sur les solutions innovantes aux obstacles transfrontaliers

**Jean PEYRONY** rappelle l'enjeu de ce groupe de travail instauré suite à la Présidence luxembourgeoise du Conseil de l'Union européenne par le Luxembourg et la France. Conçu comme une plateforme intergouvernementale, en dialogue avec les institutions européennes et des acteurs de la coopération transfrontalière tels que le CESCO ou l'ARFE, le groupe a pour mission de traiter des obstacles à la coopération transfrontalière et de tester la valeur ajoutée, la faisabilité et le format du nouvel outil juridique dédié à la coopération transfrontalière proposé par la Présidence luxembourgeoise. Les résultats de ses travaux se présenteront sous la forme d'un rapport qui sera présenté lors de la réunion des directeurs généraux à Malte début avril 2017. La MOT assure le secrétariat technique du groupe ; tous les documents de travail sont disponibles sur son site Internet.

**Mélanie CHAROTTE**, chargée de mission CTE et questions transfrontalières au CGET, souligne que le CGET soutient activement ce travail, qui dépasse l'objectif de création d'un nouvel outil juridique, pour avancer sur l'identification et la résolution d'obstacles transfrontaliers concrets, nécessitant une approche avec différents niveaux (sur chaque frontière, aux niveaux national et européen). Les enjeux transfrontaliers sont de plus en plus intégrés dans les stratégies de développement ou d'aménagement de territoires et les financements sont présents, mais des obstacles demeurent et il faut trouver des solutions pour y répondre. Elle souligne que la mobilisation interministérielle sur ce sujet, au niveau français, est importante et que le CGET en assurera la coordination notamment avec le Ministère des Affaires étrangères et du Développement international.

**Frederick-Christoph RICHTERS**, chargé de mission au Ministère du développement durable et des infrastructures du Luxembourg, intervient pour rappeler le contexte de la création de cet instrument et remercie la MOT de son soutien.

### Point sur les partenariats européens et internationaux

**Silvia GOBERT-KECKEIS** rappelle que la CECICN (Conférence européenne des réseaux de villes transfrontalières et interrégionales), dont la MOT est membre fondateur, a réalisé un questionnaire concernant les attentes des réseaux membres qui est soumis ce jour au réseau de la MOT.

**Jean PEYRONY** ajoute que la MOT est impliquée dans d'autres partenariats européens : aux côtés de l'Université de Strasbourg et du réseau TEIN dans le cadre d'un projet de publication d'un dictionnaire de la coopération transfrontalière (développement de l'ouvrage sur la coopération réalisé en 2015 par la Commission européenne). Il informe par ailleurs les membres du réseau d'un appel à projets d'URBACT "bonnes pratiques" de valorisation des projets transfrontaliers ; d'un appel à projets INTERREG Europe dans le cadre duquel la MOT pourrait proposer un projet conjointement avec le CESCO ; d'un projet Erasmus+ sur la formation des acteurs de la coopération transfrontalière, auquel la MOT sera associé avec l'Euro-Institut et le CESCO. **Mélanie CHAROTTE** insiste sur l'importance de la participation des collectivités ou GECT à l'appel à projets « Bonnes pratiques » du programme URBACT.

**Julie COROUGE**, coordinatrice du bureau central de l'Université de la Grande Région, présente le projet de coopération académique qui existe depuis 2008 dans la région. Cette coopération porte sur les trois domaines du triangle de la connaissance que sont la recherche, l'enseignement et l'innovation, mais également le développement des territoires. L'Université de la Grande Région mène différents projets tels que la mise en place d'une formation innovante en "border studies" par quatre des universités du réseau, d'un projet INTERREG VA visant à la création d'un pôle de compétence sur les « border studies », et d'un projet Erasmus+ dont l'objectif est la mise en réseau des groupements académiques transfrontaliers.

## Allocution de clôture

**Christian ECKERT**, Secrétaire d'Etat chargé du Budget et des Comptes publics prend la parole pour clôturer la séance. Il rappelle avoir déjà travaillé avec la MOT en tant qu'élu régional comme national d'une circonscription frontalière.

Le positionnement stratégique des territoires est un atout pour leur développement, mais les situations frontalières soulèvent des défis particuliers auxquels les politiques publiques doivent apporter des réponses adéquates. Pour les citoyens, c'est la déclinaison concrète de ces actions communes qui sont le gage de l'action publique nationale ou internationale.

Une liaison routière entre la France et le Luxembourg a été financée à hauteur de six millions d'euros par le Luxembourg sur sa partie française, cette réalisation commune est la façon de décliner concrètement des actions transfrontalières au bénéfice des concitoyens.

Le Premier Ministre a récemment confié au CGET une mission de préfiguration destinée à organiser le dialogue des collectivités territoriales du Nord lorrain avec les pays frontaliers et tester l'idée d'un pôle métropolitain frontalier. Il est impératif d'avoir des réponses rapides concrètes qui sont un gage de crédibilité de l'action transfrontalière et de la construction européenne.

Au niveau budgétaire, le Ministre a convenu avec le Premier Ministre de travailler sur l'idée d'une zone franche pour passer d'une frontière coupure à une frontière couture. Il faut regarder lucidement les choses en face, les questions fiscales doivent être travaillées pour trouver les espaces, les niveaux de transitions permettant d'éviter les ruptures.

L'Europe traverse actuellement une crise, liée à un malaise économique et social profond. Le Ministre est convaincu que les travaux conduits en transfrontalier, s'ils reposent sur des décisions et des actes concrets, pourront convaincre les Français que l'Europe a un sens.

Les questions migratoires viennent également jouer un rôle dans le débat. Suite aux attentats du mois de novembre 2015, le Ministre s'est rendu sur la frontière belge et s'est rendu compte que les douaniers les plus jeunes ne savaient même plus situer la frontière, rendant la perspective de fermer les frontières impensable. Il est nécessaire d'être lucide à cet égard, c'est devenu rigoureusement impossible de fermer les frontières. C'est pour cette raison que le Ministre soutient la MOT, dans sa mission de redonner la conscience et la confiance collective aux Français sur la question européenne. L'approche de la MOT portant sur les obstacles et leur résolution est révélatrice de l'utilité de son action.